

## Vocabulaire d'escrime issu des sources écrites du Moyen Âge au XVIIe siècle

Olivier Dupuis

Mise à jour le 04/10/2007

Ce petit dictionnaire est issu d'une idée originale de Matt Galas exposée lors des rencontres internationales de Dijon 2006. Il reprend des termes techniques ou génériques retrouvés dans les sources historiques. Il a été élaboré avec la collaboration de Michaël Huber.

Ce document n'a aucunement l'ambition d'être exhaustif. Il s'articule sur deux directions différentes. Tout d'abord, il prend le parti d'exhiber un vocabulaire spécifique à l'escrime existant en l'absence d'outil dès le XIIe siècle et le XIIIe siècle. Ensuite, ce document cherche à apporter la date d'apparition des termes ; c'est rarement dénué de sens, comme la quasi absence de termes donnant une indication de latéralité du coup (revers apparaît essentiellement au XVe), ou la tardive apparition de la botte, dont la postérité fait encore grand cas.

Le sujet est encore neuf, de nombreux termes doivent être encore précisés. Il n'est donc pas question d'extrapoler ici d'hâtives conclusions. L'auteur invite tout lecteur intéressé par le sujet ou disposant de précisions ou de corrections à le contacter.

### Vocabulaire d'escrime du Moyen Âge

**Bouter** : mot commun, signifier pousser, et pas spécifiquement estoquer, au contraire de la botte au XVIe qui est d'ailleurs considérée comme d'origine italienne.

- « Li **bota** tote l'alemele
- « De s'espee parmi le foie. » (Yvain)

**Colée, collée, coulée, coleie, colleie, colaye** : coup sur le col et les épaules.

- « C'est uns chevaliers hors du sens
- « Qui a une si grant espee
- « Ore me donna tel **coleie**
- « Que je le sentirai grant tans » (Jeu de Robin et Marion, v. 349-352)
  
- « Sa lance a a deus mains levee
- « Si l'an a doné tel **coleie**
- « Par les espaulles an travers » (Perceval, v. 1103-1105)

Le terme est encore présent au XVIe :

- « s'entredonnerent
- « plusieurs coups et **collees** de bastons de boys et dudit broc » (Remission, B34-22-51)

**Coup, cop**: le sens est resté le même

**cop traversain** : coup donné de côté

## Vocabulaire d'escrime

« flechir et destourber par **cops** traversains les gavelos que on gette. » (Jean de Meung)

**Couler** : action de glisser, coulisser.

« baillier destocq de ladicte queue en **coulant** par la main gauche au visage »  
« en la retirant ung peu coulant par la main » (Jeu de la hache)

**Couvrir (se)** : se protéger. Le terme apparaît dans le roman de Renart et se retrouve encore au XVe (O. de la Marche) ainsi qu'au XVIe siècle (Rabelais)

« De l'entredous se set **covrir** » (Renart, branche VI, v. 14554)

**Couverte** : action de défense. Est conservé en français moderne dans la formulation « à couvert » (rester ~, être ~).

« Item vne aultre **couuerte** de tour de bras » (Jeu de la hache)

**Descouvert** : littéralement qui n'est pas couvert, qui n'est pas protégé.

« Et se la pouez tellement destourner que le puissez veoir **descouuert** » (Jeu de la hache)

**Desmarcher** : littéralement quitter la marche. Désigne un déplacement et en particulier un déplacement hors du sens de la marche.

« se le gauchier vient a vous donner de tour de bras deuez **desmarchier** du pie gauche en auant » (Jeu de la hache, § 52)

« Le chevalier sçavoit marcher et **demarcher** ; et estoit si adroit, et si chevaleureux, que l'Anglois ne profitoit rien en son assaut. » (Olivier de la Marche. Mémoire, I, 17)

**Démarcher qqn de qqc.** Obliger quelqu'un à lâcher quelque chose, désarmer.

« Et a chascun haulsier de la haiche que messire Nicole faisoit, Saintré s'approucha tant qu'il le **desmarcha** de son espee, que il gecta bien loing. » (La Sale, J.S., 1456, 184).

**Destourner.** Empêcher une arme d'atteindre sa cible en détournant la trajectoire de l'arme.

« Et se la pouez tellement **destourner** que le puissez veoir descouuert » (Jeu de la hache)

« ...ainsi que ledit Pierre du Solier vouloit fraper ledit Marcial Dupuy d'une coignée sur la teste, ledit Marcial mist un baston de couldre qu'il tenoit au devant et **destourna** ledit cop. » (*Doc. Poitou G.*, t.12, 1480, 334)

**Entredous** : coup d'épée donné sur le milieu de l'adversaire ? coup donné entre les deux adversaires et non pas sur le côté ? Première occurrence, Eneas, 1160, v. 9731.

« Il s'entregetent **entredos**

« et retraites et sormontees,

« et s'entrelancent lor espees

« as ieus, et botent es escus, » (Vengeance Raguidel, fin 12e - début 13e siècle, v. 1134)

L'occurrence suivante montre bien que l'entre-deux est une attaque

« Engigneus est, et s'il n'est fors

« Son sens valoit un grant esfors,

« De l'**entredous** se set covrir

« Et bien taper. » (Renart, branche VI, v. 14551)

**Escremer, eschermer, eskermer** : s'exercer à l'escrime

« D'**eskermer** ad grant talent. » (Protheslaus, v. 1190)

## Vocabulaire d'escrime

**Escrémie, erkermie** : activité de duel à l'arme mais aussi science du maniement des armes.

« Lanceloz nel redote mie,

« Car il savoit plus d'**escrémie**

« La mitié que cil n'an savoit;

« car an s'anfance apris l'avoit. » (Lancelot, v. 7074-7078)

« Si ont fors trait les fors brans acerez,

« De l'**escrémie** savoit chascuns assez,

« Grans cos se donnent sor les helmes gemez. » (Hervis de Metz, bib. Arsenal, avant 1215)

« Chascun ait trait le boin branc acéré,

« De l'**acremie** fut chascuns doctriné ». (Roman des Loherains, BNF fr-19160, XIIIe siècle)

« Et Bauduin ly fist maint biel tour d'**eskiermie**. » (Chevalier au cygne)

« Or sont li doi chevalier venu a l'**esklermie**. » (Contes dou roi Flore et de la bielle Jehane, début XIIIe)

« E plusurs jus comencer font

« D'**eskermies** e de palestes. » (Tristan. II, 798, Michelet)

**Estoc** : nom commun désignant une épine, une pointe de navire, une extrémité de branche, une souche. (Godefroy)

Le coup d'estoc part donc d'une formule imagée qui s'est ensuite limité au vocabulaire de l'escrime.

« Anz el vis se fierent d'**estoc** » (Chrétien de Troyes, Yvain, env. 1171, v.845-846)

« férir de pointe, que les Franzeis appellent férir d'**estoc**. » (Jean de Meung )

**Estocade** : Coup porté avec la pointe d'une arme. Le terme estocade apparaît vers le milieu du XVe siècle mais reste rare avant le XVIIe siècle.

« Crochoient les haces de l'un l'autre et feroient sur les mains, et la ou ilz pooient ruer jusques au corps donnarent de terribles **estocquades** » (Chastellain, *Chroniques. IV, D.*, c.1461-1472, p.168)

**Estochier** : frapper d'estoc (Denys Piramus, Vie de Saint-Edmond, v.2423, 1180)

**Estoquer** : (Lancelot en prose, 1225, éd. O. Sommer, I, 115)

**Ferir** : frapper, 2<sup>e</sup> moitié du Xe s.

**férir de haut** donner un coup venant du haut, pendant du *Oberhau* allemand, XVe

**férir de mail** donner un coup contondant

**férir de taille**, donne un coup avec une arme tranchante

**férir d'estoc**, donner un coup avec une extrémité pointée

« [II] **feroi** de mail, de taille et d'estoc »

**Hâter, haster** : presser, dans un contexte de combat, presser physiquement et de coups

« Moult le vet Ysengrin **hastant**,

« Renart se vet bien defendant » (Roman de Renart, branche VI, v.14897-8)

## Vocabulaire d'escrime

« messire Jacques, qui étoit fort et puissant, **hâta** tant le chevalier et fêrit si vivement dessus lui, que de  
« toutes les deux mains il lui fit perdre et abandonner la hache. » (Mémoires de Jacquet de Lalain par  
Chastelain, 1468 à 1474)

**Jambet** : crochetage de la jambe de l'adversaire avec sa propre jambe.

« Renart li fait un tor d'Englois,

« Ysengrin nel' doutoit ançois ;

« Renart l'estraint, pas ne se faint,

« **Jambet** li fet, de li l'empaint » (Renart, branche VI, v. 15979)

(Trad. : *Renart lui fit un tour d'Anglais prenant Ysengrin par surprise. Il ne fit pas semblant de l'empoigner, lui crochêta la jambe puis le projeta*)

« Car cis compainz souz soi le met

« Ou soit par force ou par **jambet**. » (Roman de Thebes, Richelieu 60, f.12)

« Tost li fera par son abet

« Un tel tort pié, un tel **jambet**

« Dont perdera en un moment

« Ce qu'a gardé si longuement » (Guillaume de Coinci, Miracles, ms. Soisson, f145)

« Le suppliant fist le **jambet** audit Tousset, tant qu'il le fist cheoir a terre. » (1374, Arch. JJ 106, pièce 357 – cité par Godefroy)

« ...et là le dit Robert lui fist le **jambet** et l'abati à terre » (*Doc. Poitou G.*, t.6, 1401, 387).

Le terme croc-en-jambe date du XVIe (voir plus bas), celui de croche-pied du XIXe.

**Jeu** : ensemble des conduites motrices propres à une activité. Ex : le jeu de la hache, jeu de paume. Jehan de Meung dans sa traduction de Végèce (1283), traduit « *armaturae numeros omnes omnesque gestus* » par « toutes manieres d'armeüres et tous giex et tous poins », qui se traduirait par « tous les mouvements de toutes les armes ».

« E plusurs **jus** comencer font

« D'eskermies e de palestes. » (Tristan. II, 798, Michelet)

**Luicte, lutte.**

« Tant sot Renart d'engins plusors,

« De **luicte**, de jambet, de tors, » (Roman de Renart, branche VI, v. 14566)

« Mais bien sont aucunes delectacions selon le sens corporel de touchement qui en sont exceptées et  
« sont tres liberales, si comme sont celles que l'en a en certains esbatemenz, comme **luites** ou coursses  
« pour soy eschauffer et excerciter. » (Oresme, E.A., c.1370, 222)

**Mailler**. Frapper à coups de masse.

« Li roys yssi de sa galée, L'espée eu poing, la teste armée, Et entra dedens la bataille. Là fiert et cope  
et tue et **maille**, Quan qu'il ataint, tue ou mehaingne ; N'est riens qui à ses cops se teingne. » (Guillaume  
de Machaut., P. Alex., p.1369, 71)

« Là se combatent fierement [...] Tant ont feru, tant ont **maillié**, » (Guillaume de Machaut., P. Alex.,  
p.1369, 72)

## Vocabulaire d'escrime

**Marcher, marchier** : écraser, fouler aux pieds (d'où la marche, et le marc de raisin), mais aussi aller de l'avant (« marchier avant »), sens difficile à dégager dans l'expression « marcher et démarcher ».

**Palestreur** : celui qui s'exerce à la palestre (Godefroy)  
Gimnasia, lutteur, poigneur, palestreur (catholicon, Richel. l. 17881)

**Palestre** : antiquité, lieu où l'on pratiquait la gymnastique. Moyen Age, lutte, exercice du corps (Eneas, vers 1160, l. 2801)

Terme connu au MA grâce à Vitruve (palaestra).

« E plusurs jus comencer font

« D'eskermies e de [palestes](#). » (Tristan. II, 798, Michelet)

**Poigneur, poingneur, poigneur, poingneur** : celui qui donne des coups de poing.  
(Godefroy p. 248)

Gimnasia, poigneur (Gloss. de Salins)

Gimnasia, luitteur, pugneur (Voc. lat., fr. 1487)

**Poigniee** : coup de poing (Godefroy, p. 249/1), combat (249/2)

**Rabat, rabbat, rabact, rabbatz, rabas** : action de rabattre un coup, de le parer, coup rabbatu (Godefroy), XVe

« Et donna [...] le premier coup ; mais ce fut sur la rondelle dudict de Vaudray ; et de ce [rabat](#) le dict de Vaudray donna de la pointe de l'estoc, au bacinet de son compaignon. » (O. de la Marche, Mém., I, 9)

« Ledict Gerard, pour une demarche de costiere, rabatit le coup, et de ce [rabat](#) atreindit l'entrepreneur sur le bord de la salade. » (O. de la Marche. Mémoires, I, 21)

**rabattre froidement** : (O. de la Marche)

**Retournoier**. Tourner et tourner encore... Faire des moulinet.

« Son baston afete et adrese,

« En plusors sens le [retornoie](#),

« En sa main la corroie ploie. » (Renart, branche VI, v. 14837)

**Retraire** : retraire son coup, relever son arme après avoir frappé

« Un cop li jete li gloz en [retraiant](#) » (Aymeri de Narbonne, v. 2694)

**Retrait, retraite** : Action de relever l'arme, dans le contexte d'escrime, coup donné avec l'arme partant du bas, la ramenant vers soi et vers le haut

« Anste li regiete un tel [cop de retrait](#)

« que l'os del bras li trence. » (Roum. d'Alix, f°9, Michelant)

« Met pié avant, jete [retrere](#), » (Renart, branche VI, 14933)

A noter dans l'ordonnance du Châtelet (XVIe) la formule « montans rentré », où *rentré* remplace *retrait*, c'est un coup montant en ramenant la lame à soi.

## Vocabulaire d'escrime

**Revers, renvers** : (adjectif) retourné, renversé, à main revers, d'un coup de revers (Godefroy), fin XI<sup>e</sup>, peut-être déjà du XIII<sup>e</sup>. À noter l'intéressante qualification « devant main » opposée à revers chez Olivier de la Marche..

« Il le ferit d'une main **reverse**. » (Froissard, Chroniques, VI, 178)

« Ly tappay ung cop apres lui, a main **revers**, d'une platte espee a deux mains... » (13/12/1459, Reg. aux Public, Archives de Tournai)

« Galiot feroit de hault et de taille moult grans coups, et le seigneur de Ternant ferit deux coups de hault, l'ung devant main, et l'autre **renvers**. » (Olivier de la Marche, Mémoires, II, 78)

Autres sources : renvers dans Huon de Bordeaux (entre 1225 et 1250) à vérifier

« Icellui Delpiat regarda Jehan Bisac et lui donna ung renvers de sa main a travers les dents (1475, Arch. JJ 195, pièce 1512)

**Pane, souspane** : sens incertain. Peut-être coup donné en contournant le bord de l'écu ou aillant rapport avec ce bord (=pan de l'écu, chez Chrétien de Troyes, Perceval, v. 212)

**Sormontée** : sens incertain, Peut-être coup donné sur les parties hautes du faux tranchant? Ces deux termes se retrouvent surtout dans des formules stéréotypées dans les chansons de geste.

« Molt menuement s'entredonent

« Par braz, par testes et par cous

« Retretes, **souzpanes**, et cous,

« **Sormontées**, et entredeus. » (Huon de Mery. Li Tornoieienz antecrit. entre 1230 et 1240)

« Et jectent d'escrime menuement,

« Et **penes** et retraites, **sormontees** forment. » (Ogier de Danemarche, env. 1192-1200)

**Testée** : coup donné sur la tête.

**Tor, tour (d'escrime)** : Le tour est une action habile et rusée, et dans le contexte précis de l'escrime, un technique dont la particularité est notable ou réputée.

« Tant sot Renart d'engins plusors,

« De luite, de jambet, de **tors**, » (Roman de Renart, branche VI, v. 14566)

« ...ot mainte forte escarmoche, maint **tour** d'armes, mainte fuite et mainte suite » (Christine de Pizan, Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 130).

**tour français** : manière de combattre en feignant de fuir pour venir avec plus de force sur l'ennemi. (Godefroy)

« Aiols point le ceval, fierement retorna :

« Al **tor français** qu'il fist son espiel recovra. » (Aiol, v. 5570, début XIII<sup>e</sup>)

« L'espe tret, si embrace l'escu

« Au **tor français** est au paien venuz » (Aymeri de Narbonne, v. 814-815)

« Outre s'em pare[nt], nen est uns trebuchies ;

« Au **tor français** est chascuns repaires ». (Raoul de Cambrai, v. 4233)

« D'un **tour français** ly va faire le piet falir,

« Sy qu'il fist Goulias a le tierre gesir. » (Chevalier au cygne, v. 11264)

## Vocabulaire d'escrime

« Revint au **tour français**, son glaive raporta. » (Cuv., Du Guesclin, v. 1804)

**tour anglois**. Peut être un contrepoint humoristique au tour français, plus courant.

« Renart li fait un **tor d'Englois** ; Ysengrin nel doutoit ançois ; Renart l'estraint.... » (Renart, branche VI. v14980)

Il est possible que les tours français, tours anglois et autres soient issus de pas de danse. Auquel cas les conteurs auraient alors désigné des conduites martiales par leur similitude dans les pas de danse. On peut tout autant y voir une influence dans le sens inverse !

« Lors tume et saut et fait feste

« Le tor de Mes entor la teste. [...] »

« Apres li fait le **tor français**

« Et puis li **tor** de Chanpenois

« Et puis li fait le **tor** d'Espagne

« Et les **tors** c'on fait en Bretainge

« Et puis le **tor** de Loheraine :

« De quant qu'il onques puet se paine.

« Apres li fait le **tor** romain. » (Del Tumbeor Nostre Dame, XIIIe, v171, Foerster, Romania, II, 319)

« Bele Yolanz lo baise estroitement,

« A **tor français** en mi lo lit l'estent. » (Bele Yolanz en ses chambres seoit. BNF Fr 20050 f64v)

**tour de bras** : le bras décrivant un tour pour se donner de l'élan. Terme du XVe.

Utilisé abondamment dans le Jeu de la Hache.

« Item se le gauchier vient a vous donner de **tour de bras** deuez desmarchier du pie gauche en auant » (Jeu de la hache, § 52)

« Jehan Bruneau, son filz, qui portoit à son col ung baston, appellé ung vollant, lequel ledit Guillaume print en sa main, en regniant Dieu qu'il en turoit ung, et à **tour de bras** en donna sur la teste de Jehan Martin » (Doc. Poitou G., t.12, 1476, 94).

Et pour conclure la section dédiée au vocabulaire médiéval ce mignon pot-pourri de différents termes :

**Jouer d'un tour d'escrime à quelqu'un**: jouer un mauvais tour à quelqu'un.

« Mais fortune, qui tost deffait, Quant il li plaist, ce qu'elle a fait, Et qui onques ne tient couvent, Car sa couvenance est tout vent, Li **joua d'un tour d'escrime**, Douquel il ne se doubtoit mie. Car de vie à trespassement Li roys de France ala briefment ; Et aussi fist li cardinaus Qui en ce fait estoit legaus. (Guillaume de Machaut., p.1369, 23).

## **Vocabulaire d'escrime issu des sources écrites du XVIe et XVIIe siècle**

**Botte** : « *bottes* en Napollitain, vaut autant à dire, que coups en François » (Saint-Didier). Il ne semble pas que ce mot soit utilisé au XVIe ni dans les auteurs du XVIIe.

**Démarcher** : quitter sa marche, mais marche dans quel sens à cette époque ? Il semble que démarcher s'utilise au XVIe siècle pour désigner tout déplacement dans le combat.

Démarcher signifierait donc serrer le piétinement par un déplacement.

« Pantagruel [...] **demarcha** du pied gauche un pas arriere » (Pantagruel, chap. 29)

« Apres lesquelles injures

« [Cadier] se leva debout et evagina son espee et avec se **desmarcha** [en ladite place] » (Rémission B33-32 l.44 de 1531).

Chez Saint-Didier. La démarche désigne la position relative des pieds.

**Clicquet** : sens incertain. Uniquement retrouvé dans l'ordonnance du Châtelet.

**Croc-en-jambe** : XVIe siècle. Manœuvre consistant à placer son pied devant la jambe d'une personne en mouvement pour la faire tomber.

**Destourner** : *Est tirer quelqu'un hors de son chemin à droit ou à gauche, luy faire faillir son chemin.* (Nicot) XVe.

« luy rua plusieurs coups d'espee en **destournant** et

« soustenant les coups de sadite hallebarde [...] » (Remission B33-55 l.62 de 1531).

« Il saque au poing l'espée, et **destourne** et soustient

« Les grands coups qu'elle rue, et ferme se maintient. » (Bradamante, 1582)

**Estoc** : au XVIe, le mot désigne quelquefois le coup de pointe, bien qu'il soit encore souvent utilisé dans son sens médiéval (la pointe)

« pourveu que les **estocz** fussent defenduz » (Pantagruel, chap. 15)

« luy donna du gros bout de son mast, en **estoc** » (Pantagruel, chap. 29)

**Estoc volant** : sens incertain. Y a t-il un rapport avec le « *herfligenden Stosz* » de Meyer (section sur la hallebarde) ?

« ou bien en entrant d'un **estoc volant** » (Propos rustiques, p. 70)

« Gette fendans, montans rentré;

« Taille double, **estoch vollant**; » (Ordonnance du Châtelet)

« et soudain se tournant, lança un estoc volant audit Tripet » (Gargantua, chap. 35)

« et luy tirant un **estoc volant** » (Pantagruel, chap. 11)

**Estocade** : Le terme estocade vient vers la fin du XVe siècle de l'italien ou de l'espagnol mais reste rare avant le XVIIe siècle. Utilisé dans l'Orchesographie.

**Décharge** : coup descendant visant les partie hautes ?



## Vocabulaire d'escrime

« & faisant une retraicte du pied gauche fort en arriere & faisant suyvre le pied droict, luy [descharger](#) un estramasson sur la teste » (Dancie, p. 33-34)

« que de testes fenduës, escartelées, d'espaules abattuës, fracassées & brisées par leurs [descharges](#) doubles & simples » (Besnard, p. 110)

**Feinte, feincte** : « Une feinte, est faire semblant de donner une estocade en un lieu, pour obliger l'ennemi à y parer & lui donner ailleurs, bref une tromperie permise en tirant. » (Dancie, 1623). XVIe.

Autre source : Orchésographie. N'apparaît ni dans Nicot, ni dans AD1694.

**Fendant**. s. m. Un coup donné du tranchant d'une espée de haut en bas. *Il fut blessé dangereusement d'un fendant qu'il receut dans le combat.* (DA1694)

« Nous enseigna premièrement

« Les coups [fendans](#) et montans

« Du jeu de l'espée authentique » (Ordonnance du Châtelet)

« tout [Fendant](#) qui est propre faut qu'il tienne, & ne laisse le sommet & meillieu de la chose qu'on veut fendre. » (Saint-Didier)

**Garde** : la position de la main tenant l'épée chez Saint-Didier

**Imbronccade** : équivalent d'estoc pour Saint-Didier.

**Liaison** : saisie, clef.

« De lutttes et [lyaysons](#) le sçavoir » (Ordonnance du Châtelet)

**Levée** : court cérémonial réalisé avant de tirer, certainement en levant l'épée, ancêtre du salut. Ce terme apparaît dans les règlements des salles d'armes du XVI<sup>e</sup> siècle. Ces règlements nous apprennent trois choses.

Premièrement, faire une levée s'oppose à mettre à bas les armes – ou aussi « *mettre jus* ».

Secondement, un tireur qui fait sa levée ou la mise à bas sans l'autorisation du maître est passible d'une amende

« Item. Qui tire ou fait sa [leve](#) ou [mise bas](#) sans congé du dit maistre fourfera 1 sol d'amende a son prouffit. » (Lille1589)

Troisièmement, un tireur qui a l'outrecuidance de faire sa levée ou la mise à bas avec ses gants est là aussi passible d'amende.

« Item, celluy qui fera [levée](#) ou [mise jus](#) à tous ses gantz, escherra pour chacune foys en amende de huit deniers tournois. » (Amiens1530)

« Item. Qui fait sa [leve](#) ou [mise bas](#) avec gans fourfera 1 sol d'amende au prouffit du dit maistre. » (Lille 1589)

Ces termes trouvent leur correspondance en allemand, l'interdiction à Franckfort dans un règlement du XVIe pour les escrimeurs de « lever » (*aufheben*) ou de « mettre bas » (*niderlegen*) sans l'autorisation du maître.

**Maindroict** : Coup du tranchant donné latéralement du côté de la main directrice.

« on tire plustost des coups de poincte, que de [maindroicts](#) ou de revers ou fendants, qui sont coups trenchants » (Nicot, article « estoc »)

**Mettre bas, mettre jus** : court cérémonial réalisé après avoir tiré. Voir *levée*.

## Vocabulaire d'escrime

**Molinet, moulinet.** sub. m. Diminutif de moulin. Il n'est plus en usage en ce sens. [...] On dit, *Faire le moulinet avec une espée, avec un baston à deux bouts*, pour dire, Se servir d'une espée, d'un baston à deux bouts, ou d'une autre arme de mesme sorte, en les maniant en rond autour de soy avec tant de vistesse qu'on puisse parer les coups qui seroient portez en mesme temps par plusieurs personnes. (DA1694)

« Clicquets, [molinet](#) et faulx montans, » (Ordonnance du Châtelet)

« voilà le [moulinet](#) qu'on a accoutumé de faire » (Propos rustiques, p. 71)

**Montant,** m. acut. *Est proprement la participe present du verbe Monter, celui ou celles ou ce qui tire à-mont, Quod sursum vergit, Ascendens. Pour ce les Escrimeurs appellent, Montant le coup et ru d'espée, qui est tiré en amont.* [...] (Nicot)

A noter que le contexte de l'escrime n'est plus mentionné dans DA1694.

« Nous enseigna premièrement

« Les coups [fendans](#) et montans

« Du jeu de l'espée authentique » (Ordonnance du Châtelet)

**Montant rentré.** Coup donné en montant et en faisant revenir l'arme à soi. A mettre en correspondance avec le coup de retrait médiéval (OD).

« Si on t'assault la main levée,

« Gette fendans, [montans](#) rentré; » (Ordonnance du Châtelet)

**Faux montant.** Coup montant donné du faux tranchant ? Viendrait de l'italien Falso montante

« Clicquets, molinets et [faulx montans](#), » (Ordonnance du Châtelet)

« Ce [faux montant](#) est dangereux avec une soudaine démarche à côté [...] » (Propos rustiques)

« ne peut se couvrir d'un revers [faulx montant](#) » (Pantagruel, chap. 11)

« que de coudes & costes rompuës, & de poignets coupez & emportez par leurs [faux montans](#) simples & doubles » (Besnard, p. 110)

**Palestrine** : escrime (Godefroy), XVIe siècle

« De jeunes pages les avoient estrillez, et les autres avoient la oublié leur [palestrine](#) piedmontoise. » (Brantôme, Cap. fr., IV)

« Maître de [palestrine](#) » (Archives municipales de Bordeaux, registre de la Jurade du 7 décembre 1650)

**Parer** : Parer aux coups de son ennemi [...] Parer l'escu au devant du coup. (Nicot)

**Revers,** *Un revers*, quasi Versa brachij iaculatio. *Ainsi dit on un revers de main ou d'espée, qui est jetté, tournant la main ou espée en dehors.* (Nicot)

« ne peut se couvrir d'un [revers faulx montant](#) » (Pantagruel, chap. 11)

Sources : Propos rustiques, Orchésographie (revers haut et revers bas)

**Ruer. S'entreruer.** Remplace au XVIe le verbe médiéval *férir* dans la désignation de l'action de donner un coup.

« *s'entreruerent* [...] quelques coups d'espees » (Rémission, B33-68 l. 19)

**Serment** : des réglemations de l'escrime du XVIe (Châtelet de Paris, Amiens, Lille) parlent d'un serment que l'écolier doit faire pour suivre l'enseignement de la salle et jouer aux

## Vocabulaire d'escrime

pris. Seul le règlement de Lille fait mention d'un secret, que l'on retrouve dans les Propos rustiques :

« tiendrez secret les propositions sur salle » (Serment de confrère attendant de la confrérie de Saint-Michel, Lille 1589)

« Vous pourriez dire que je fausse mon *serment*, point, point. Je ne dis pas tout, » (Propos rustiques)

**Situation** : la position de la pointe vis-à-vis de l'adversaire chez Saint-Didier

**Soutenir**. Résister aux coups, comme on soutient un assaut.

« [...] Et s'esforcerent lors de frapper l'un

« l'autre, ce qu'ilz ne purent a raison qu'ilz *soustenoient*

« avec leursdites espees les coups qu'ilz s'entregeoint [...] » (Remission B33-32 l.50 de 1531).

Souvent utilisé conjointement avec destourner.

« luy rua plusieurs coups d'espee en destournant et

« *soustenant* les coups de sadite hallebarde [...] » (Remission B33-55 l.62 de 1531).

« Il saque au poing l'espée, et destourne et *soustient*

« Les grands coups qu'elle rue, et ferme se maintient. » (Bradamante, 1582)

**Taille**, f. penac. *Signifie tantost une coupeure faite avec fer, ou pierre trenchant, Sectura, Incisio. Et selon ce est le verbe Tailler, Incidere, Secare. [...]. Ainsi dit on un coup de taille, Vlnus caesim illatum. Fraper de taille, Caesim percutere* (Nicot)

**Basse taille** : sens incertain, coup de taille avec les mains partant des hanches ?

« ou si vous voulez d'une **basse taille**, car jamais fendant ou revers ne vous sauroit toucher, pource que vous êtes toujours couvert. » (Propos rustiques, p. 70)

**Taille ronde** : coup tranchant donné horizontalement. Il existe chez Marozzo une taille « *tondo* », qui signifie ronde et qui est un coup médian. Dans Meyer, dans la section sur la rapière, il est question de « *Zirckel* », « *Rinde* » (MH)

Sources : ordonnance du Châtelet, Gargantua chap. 23

« que de jambes & cuisses coupées, brisées, ventres fendus & de boyaux à terres, par leurs **tailles rondes** » (Besnard p. 110)

## Bibliographie et sources

Vengeance Raguidel, fin XII<sup>e</sup> – début XIII<sup>e</sup>,

<http://www.uottawa.ca/academic/arts/lfa/activites/textes/Vengeance/ed1500.htm>

AD1694 : *Dictionnaire de l'Académie française*, première édition de 1694.

Amiens1530 : Augustin Thierry, Statuts des Maîtres du Jeu d'Armes, dans *Recueil des Monuments Inédits de l'Histoire du Tiers Etat*, Première Série, Tome Deuxième, p. 584 et suiv., Firmin Didot, Paris, 1853.

*Aymeri de Narbonne*, entre 1170 et 1180. <http://medieval.cls.ro/Aymeri.html>

Besnard, Charles. *Le Maistre d'arme libéral*. Rennes, 1653.

Bradamante : Robert Garnier. *Bradamante*, 1582.

Chrétien de Troyes. *Lancelot ou le chevalier à la charrette*. vers 1181.

<http://www.mshs.univ-poitiers.fr/cescm/lancelot/texte.html>

Lille1589 : Confrérie d'armes de Saint-Michel de Lille : archives mises en ligne, les plus anciennes datent de 1589.

[http://jfgilles.club.fr/escrime/cahiers/confrerie\\_saint\\_michel/index.html](http://jfgilles.club.fr/escrime/cahiers/confrerie_saint_michel/index.html)

Dancie, François. *L'espee de combat ou l'usage de la tire des armes*. Tulle, 1623.

Godefroy : « *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle* » de Frédéric Godefroy (env. 1885)

Jeu de Robin et Marion, v. 349-352, <http://virga.org/robin/sommaire.html>

Jeu de la hache. [http://jfgilles.club.fr/escrime/bibliotheque/jeu\\_de\\_la\\_hache/index.html](http://jfgilles.club.fr/escrime/bibliotheque/jeu_de_la_hache/index.html)

*Les établissements de chevalerie de Jean de Meung*, 1283. Première traduction du latin du *De re militari* de Végèce. Publié dans Robert, Ulysse. *L'art de chevalerie*. Traduction du *De Re Militari* de Végèce par Jean de Meun. Paris : SATF, 1897.

Nicot. *Thresor de la langue française*, 1606.

Orchesographie de Thoinot d'Arbeau, 1588.

Ordonnance du Châtelet, env. 1530.

Perceval: Chrétien de Troye, *Perceval ou le conte du Graal*, vers 1183.

## Vocabulaire d'escrime

Propos rustiques : Noël du Faye. *Propos rustiques*. 1540.

Remission : lettres de rémission de la chancellerie de Bretagne de 1531 et 1532,  
<http://nicole.dufournaud.net/remission/index.html>

Roman de Renart, branche VI, duel entre Renart et Ysengrin, fin XIIe.

Saint-Didier. <http://ardamhe.free.fr/biblio/st-didier/>

Vengeance Raguidel, fin 12e - début 13e siècle,  
<http://www.uottawa.ca/academic/arts/lfa/activites/textes/Vengeance/>

Yvain : Chrétien de Troye, *Yvain*, vers 1171.